Edité le : 08/01/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 3

MAIRIE DE OLONZAC

PL DE L'HOTEL DE VILLE
34210 OLONZAC

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) **sont identifiés par (**).**

Identification dossier : LSE26-314
Identification échantillon : **LSE2601-18934-1** **Analyse demandée par : ARS DD DE L''HERAULT**
N° Analyse : 00345013 **N° Prélèvement :** 00342980
Nature: Eau de distribution
Point de Surveillance : CENTRE OLONZAC **Code PSV : 0000000681**
Localisation exacte : grande pharmacie Minervois
Dept et commune : **34 OLONZAC**
Coordonnées GPS du point (x,y) **X :** 43,2834575000 **Y :** 2,7306132000
UGE : 0111 - OLONZAC
Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Type de visite : AA **Type Analyse :** A **Motif du prélèvement :** CS
Nom de l'exploitant : MAIRIE DE OLONZAC
HÔTEL DE VILLE
34210 OLONZAC
Nom de l'installation : OLONZAC **Type** : UDI **Code** : 000600
Prélèvement : Prélevé le 05/01/2026 à 13h34 Réception au laboratoire le 05/01/2026 à 14h54
Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BAUTE Cédric - LSEHL
Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine
Traitement : CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 06/01/2026 à 03h26

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain									
Température de l'eau	11A@	8.9	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#

.../...

Edité le : 08/01/2026
Identification échantillon : LSE2601-18934-1
Destinataire : MAIRIE DE OLONZAC

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
pH sur le terrain	11A@	8.0	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5 9	#
Chlore libre sur le terrain	11A@	0.04	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Chlore total sur le terrain	11A@	0.06	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11A@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Bioxyde de chlore après dégazage	11A@	N.M.	mg/l CLO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Durée de dégazage	11A@	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013				
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11A@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11A@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11A@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000			0	#
Escherichia coli (**)	11A@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0		#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11A@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0		#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11BSIR	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0	#
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	11A@	0	-	Analyse qualitative					
Saveur	11A@	Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	11A@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			#
Couleur vraie (eau filtrée)	11A@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15	#
Couleur	11A@	0	-	Qualitative					
Turbidité	11A@	0.23	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
pH	11A@	7.93	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	2		6.5 9	#
Température de mesure du pH	11A@	19.2	°C		NF EN ISO 10523	15			
Conductivité électrique brute à 25°C	11A@	302	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200 1100	#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	11A@	12.00	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0.50			#
TH (Titre Hydrotimétrique)	11A@	13.09	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06			#
Carbone organique total (COT)	11A@	1.3	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2		2	#
Cations									
Calcium dissous	11A@	35.9	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1			#
Magnésium dissous	11A@	10.0	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05			#
Ammonium	11A@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10	#
Anions									
Chlorures	11A@	14	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1		250	#
Sulfates	11A@	9.3	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2		250	#

.../...

Edité le : 08/01/2026
Identification échantillon : LSE2601-18934-1
Destinataire : MAIRIE DE OLONZAC

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Nitrates	11A@	1.8	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50		#
Nitrites	11A@	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.50		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11BSIR ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS11-2020)

11A@ ANALYSE A SOCLE ARS 11-2026

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Jean-christophe D'OLIVEIRA
Directeur Qualité

